



ORGANISATION DES PLATEAUX ECOLES DE FOOTBALL FEMININES

2EME PHASE

SAMEDI 15 JANVIER 2022 (10h-12h)

RDV des équipes à 9h45

LE PIAN MEDOC		
Stade de Génissan (Pelouse naturelle) 67 Chemin Chopinot - 33290 Le Pian Médoc		
2 Terrains à 11		
U6/U7 F.	Equipes	
Arsac Le Pian (552034)	1	
US Cenon (511449)	1	
CMO Bassens (535776)	1	
US Lormont (509442)	1	
FCE Mérignac Arlac (514831)	1	
US Bouscat (515156)	1	
CA Ste Hélène (501540)	1	
U8/U9 F.	Equipes	
Arsac Le Pian (552034)	1	
US Lège Cap Ferret (552060)	1	
FC St Médard en Jalles (513182)	1	
US Lormont (509442)	1	
Ent. Gradignan/Villenave (581856)	2	
U10/U11 F.	Equipes	
Arsac Le Pian (552034)	1	
US Lège Cap Ferret (552060)	1	
US Lormont (509442)	1	
CA Sallois (531514)	1	
FC Bassin Arcachon (580598)	1	

ARTIGUES PRES BORDEAUX		
Plaine de Jeu de la Blancherie (Pelouse naturelle ou Syn.) 9 Boulevard de Feydeau - 33370 Artigues près Bordeaux		
1,5 Terrain à 11		
U8/U9 F.	Equipes	
US Cenon (511449)	1	
CMO Bassens (535776)	1	
AS Beautiran (580441)	1	
SJ Artigues (522930)	1	
FCE Mérignac Arlac (514831)	1	
CA Sallois (531514)	1	
FC Bassin Arcachon (580598)	1	
SC Cadaujac (500343)	1	
Gauriaguet Peujard (530681)	1	
Girondins de Bordeaux (500211)	1	

BORDEAUX		
Stade Galin (Synthétique) Rue Galin - 33100 Bordeaux		
1 Terrain à 11		
U10/U11 F.	Equipes	
Ent. Rive Droite Bdx M. (500057)	1	
Coqs Rouges (505598)	1	
Stade Bordelais (500021)	1	
AS Le Taillan (518036)	1	
ES Eysines (505760)	2	
FC Barpais (521556)	1	
FC Martignas Illac (552012)	1	
Andernos (505701)	1	

YVRAC		
Complexe Sportif d'Yvrac (Pelouse naturelle) 1 Chemin des Mirefleurs - 33370 Yvrac		
1,5 Terrain à 11		
U10/U11 F.	Equipes	
Athletic 89 (560755)	1	
ES Canéjan (523444)	1	
SC Cadaujac (500343)	1	
US Guitres (526527)	2	
CMO Bassens (535776)	1	
FC Mascaret (560218)	1	
Union St Médard de Guizières Petit-Palais (500446)	1	
AS Pugnac (544938)	1	
FC Cubnezais (553035)	1	

RAPPEL : Les clubs possédant des licenciées sur ces catégories, et ne pouvant pas créer d'équipes féminines pour participer à ces plateaux, ont la possibilité d'inviter leurs joueuses à participer à l'un de ces plateaux. Merci d'en aviser le District.

RAPPEL : Les clubs possédant des licenciées sur ces catégories, et ne pouvant pas créer d'équipes féminines pour participer à ces plateaux, ont la possibilité d'inviter leurs joueuses à participer à l'un de ces plateaux. Merci d'en aviser le District.

RAPPEL : Les clubs possédant des licenciées sur ces catégories, et ne pouvant pas créer d'équipes féminines pour participer à ces plateaux, ont la possibilité d'inviter leurs joueuses à participer à l'un de ces plateaux. Merci d'en aviser le District.

RAPPEL : Les clubs possédant des licenciées sur ces catégories, et ne pouvant pas créer d'équipes féminines pour participer à ces plateaux, ont la possibilité d'inviter leurs joueuses à participer à l'un de ces plateaux. Merci d'en aviser le District.

RAPPEL : Les clubs possédant des licenciées sur ces catégories, et ne pouvant pas créer d'équipes féminines pour participer à ces plateaux, ont la possibilité d'inviter leurs joueuses à participer à l'un de ces plateaux. Merci d'en aviser le District.

RAPPEL : Les clubs possédant des licenciées sur ces catégories, et ne pouvant pas créer d'équipes féminines pour participer à ces plateaux, ont la possibilité d'inviter leurs joueuses à participer à l'un de ces plateaux. Merci d'en aviser le District.